



11.04.2017
COMMUNIQUE
DE PRESSE

Nominations chez Generali France

Philippe Protais est nommé directeur de la souscription risques entreprises au sein de l'Univers clients entreprises segment dommages. Il est rattaché à Régis Lemarchand, membre du comité exécutif en charge de la clientèle des professionnels et des petites entreprises et du segment assurance de dommages de la clientèle entreprise.

Philippe Protais est diplômé de l'Université Paris X-Nanterre et de l'Institut de gestion des risques (IGR). Il débute sa carrière en 1983 comme inspecteur IARD au sein des Assurances du Groupe de Paris (AGP). En 1985, il devient adjoint du directeur de la succursale courtage, en charge du développement et de la souscription IARD. Il rejoint Axa en 1989 en tant que responsable d'un service de souscription risques des professionnels et entreprises. Il intègre Generali France en 1991 comme souscripteur entreprise, avant de devenir responsable régional souscription entreprise en 2001. Depuis 2010, Philippe Protais était directeur souscription IARD Professionnels.

Contact presse :

Hervé Gallet
herve.gallet@generalifrance.com
01.58.38.10.11

www.generalifrance.com

François Chaumel est nommé directeur de la souscription IARD au sein de l'Univers clients Pro-PE en remplacement de Philippe Protais. Il est également rattaché à Régis Lemarchand.

François Chaumel, 35 ans, est diplômé de l'école Polytechnique et de l'ENSAE. Il est actuaire associé de l'Institut des Actuaires. Il débute sa carrière chez Axa comme auditeur interne puis chargé d'études actuarielles auto. Il rejoint Generali France en 2007 comme responsable d'études actuarielles Embedded Value avant de devenir manager du service consolidation de la valeur. En 2013, il est nommé responsable du département inventaire vie puis responsable du département études techniques vie du marché des professionnels et petites entreprises en 2015. Depuis 2016, François Chaumel était chef data scientist, responsable du département valeur client et impact tarifaire.

Bernard Duterque est nommé directeur de la souscription des risques spécialisés (Risques Techniques, Cyber-risques, Risques Spéciaux, Transport, Concessions et Construction). Il est également rattaché à Régis Lemarchand.

Bernard Duterque, 54 ans, est diplômé de l'Université de Brest en droit des activités maritimes. Il débute sa carrière en 1989 comme inspecteur commercial à la Réunion Européenne. En 1992, il intègre Vespieren en tant que responsable adjoint puis Responsable du Département Transport. De 1996 à 1997, il est responsable de la branche transport de RHH (devenu Aon) avant de rejoindre Gen Re en tant que souscripteur facultatives transport. Il rejoint Generali en 2011 comme directeur de la branche transport (sinistres et souscription). Depuis 2013, Bernard Duterque est directeur des lignes spécialisées auxquelles est rattaché aujourd'hui le Cyber Risque.



À propos de Generali France

Generali France est aujourd'hui l'un des principaux assureurs dans l'Hexagone. Le chiffre d'affaires de la compagnie, dont l'implantation en France remonte à 1832, atteint 11,0 milliards d'euros en 2016. Generali France s'appuie sur plus de 10 000 collaborateurs et agents généraux pour offrir des solutions d'assurances à 8,3 millions de clients, particuliers ou bénéficiaires de garanties dans le cadre de leur activité, ainsi que 800 000 entreprises et professionnels.

À propos du Groupe Generali

Le Groupe Generali est un groupe italien indépendant bénéficiant d'une forte présence à l'international. Fondé en 1831, il figure parmi les leaders mondiaux de l'assurance, est implanté dans plus de 60 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros en 2016. Comptant 74 000 collaborateurs et 55 millions de clients à travers le monde, le Groupe figure parmi les leaders sur les marchés d'Europe de l'ouest et occupe une place d'importance croissante en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Asie. En 2017, le Groupe Generali a été inclus dans la liste des 100 entreprises mondiales les plus engagées en faveur du développement durable établie par Corporate Knights.